

vivre à angerville

MAGAZINE COMMUNAL MARS 2025 - N° 120



À L'ESPACE SIMONE VEIL
ON SE SENT

comme
à la maison !



SOMMAIRE

P.3

Edito du maire
Johann Mittelhausser

P.4 à 10 "Ma ville"

4. Avenue des Prés se refait une beauté
5. Biodiversité au Petit Nice
6. Ilôt de tranquilité
7. Rappel des consignes de tri
8. Inscriptions à l'école
9. Acte en scène
10. Méca world
11. TMI
12. Future résidence intergénérationnelle
13. Le nouveau lotissement prend forme
14. Inauguration avenue Henri Renard
15. Transport: le combat des élus

P.18-21 "Dossier"

Mieux vivre ensemble,
les clés de la convivialité.

P.14-15



Ateliers couture, photo,
informatique, langues
des signes et anglais.
Rendez-vous des
mercredis.

P.24-25 "Portrait"

Maud Thirouin

P.26-27 "Agenda"

P.28 Angerville

N°120
Mars 2025



Retrouvez nous sur le site

www.mairie-angerville.fr

sur Instagram, Twitter et Facebook
Angerville mairie.

Directeur de la publication : Johann Mittelhausser.

Contrôle éditorial : Tiphannie Le Vezu.

Service communication : Marine Fagueret,
Myriam Rebut.

Credit photos : Mairie d'Angerville.

Maquette et mise en page : Alfred et compagnie.

Impression : Ilico artisanne.

Dépot légal : mars 2025.

Vivre à Angerville est édité par

le Service Communication de la Mairie d'Angerville.

34 Rue nationale - 91670 Angerville

Tél. 01 64 95 20 14

<http://www.mairie-angerville.fr/>

Retour en images



FESTIVAL PLANÈTE B: UNE 3^e ÉDITION TOUJOURS AUSSI PÉTILLANTE !

Avec plus de 700 visiteurs, la troisième édition de Planet B, organisée le samedi 15 mars dernier à la salle polyvalente Guy Bonin, a de quoi se faire mousser ! Dans une ambiance festive et chaleureuse, douze brasseries du coin, au premier rang desquelles, la brasserie angervilloise Galilée, co-organisatrice de l'événement, proposaient le meilleur de leurs bières artisanales pour émoustiller le palais des amateurs ou des novices.

Ajoutez à cela, trois groupes de musiques déterminés à enflammer la scène et des foodtrucks* à vous faire saliver... Alors soyez rassurés, en 2026, Planet B reviendra pour une 4^e tournée. En attendant, cet événement est à vivre et à revivre en vidéo sur la page Youtube de la mairie.



* Foodtrucks : Camion « nomade » proposant de la restauration à emporter



Revivez ce moment
en scannant
ce QR code
et accédez direct
à la vidéo.

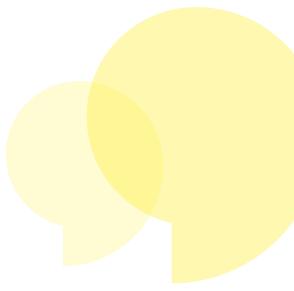
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.





Johann **MITTELHAUSER**

Maire d'Angerville



UNE VILLE QUI CONTINUE D'AVANCER AVEC VOUS !

Alors que nous entamons la dernière année de notre mandature, c'est avec fierté et humilité que je mesure le chemin parcouru ensemble. Angerville change, se transforme, se projette – et c'est avec vous, grâce à vous, que nous écrivons cette belle histoire.

Qu'il s'agisse des travaux ambitieux de requalification de nos avenues, du développement d'infrastructures modernes comme la future résidence intergénérationnelle, ou encore du succès des projets participatifs, chaque avancée porte en elle notre volonté de construire une ville plus verte et plus humaine, tournée vers les besoins réels des Angervillois.

Angerville se distingue en effet

par son dynamisme local et son implication dans la transition écologique. Nos écoles s'engagent pour la biodiversité, nos jeunes découvrent le monde à travers l'art et le sport, et nos associations donnent vie à notre tissu social tandis que vos élus s'attachent eux aussi à la faire vivre et grandir. Oui, notre ville rurale prouve chaque jour qu'elle peut être audacieuse, résolument tournée vers l'avenir.

Il reste encore beaucoup à faire. Mais avec un budget sain, une équipe mobilisée et une population engagée, je suis convaincu que nous continuerons à relever ensemble les défis à venir. Plus que jamais, restons unis. L'avenir se construit ici, et maintenant.

Ma ville

TRAVAUX

L'AVENUE DES PENSÉES S'EST REFAIT UNE BEAUTÉ !



Dans la continuité des travaux de transformation de l'Avenue Henri Renard en **corridor écologique** et plus largement de la rénovation des voiries du quartier du Brigeollet, c'est l'avenue des Pensées qui a retenu l'attention des ouvriers la semaine du 17 mars.

Conformément aux engagements pris par le Maire Johann MITTELHAUSER, les **650 mètres linéaires de la chaussée ont été totalement rénovés** en une semaine seulement, améliorant ainsi sa praticabilité et par là même, le quotidien et le cadre de vie des riverains.

Avec cette nouvelle intervention, se seront près de 80 % des voiries du lotissement du Brigeollet qui auront été rénovées en un peu plus de 3 ans, une première de cette ampleur depuis plus de 50 ans pour ce lotissement. De futures interventions, dans la poursuite, seront toutefois naturellement à envisager à l'avenir.



Deux frères, Angervillois depuis toujours, et qui préfèrent tenir leur identité secrète en raison de leur tempérament discret, viennent de faire don à la commune d'un bois d'environ 1,5 hectares jouxtant la **réserve naturelle de la Rigondaline** (un espace de 12 hectares laissés en jachère depuis plusieurs années pour préserver la faune et la flore locales, où se trouve une petite station météo également) renforçant ainsi son rôle de **refuge pour la biodiversité locale**.

Cette parcelle s'intègre dans un projet plus large de **préservation des espèces menacées et actuellement en cours de recensement dans le cadre de l'élaboration d'un Atlas de la biodiversité communale mené par la Ville**, notamment les oiseaux de plaine comme le **perdreau beauceron, le faisan et l'alouette**. Un GRAND MERCI à ces généreux donateurs !

DORMEZ SUR VOS DEUX OREILLES

LA CRÈCHE "BERCEUSES DES ÉTOILES" OUVRIRA TOUT BIENTÔT !



Jeunes parents, le saviez-vous ? En septembre 2025, ouvrira la crèche "**Berceuses des étoiles**" au **26 rue du jeu de paume, dans un espace moderne, sécurisé et chaleureux, animé par une équipe passionnée**, déterminée à éveiller l'imagination et développer l'autonomie des enfants ! Et parce qu'il n'est jamais trop tôt pour préparer en douceur le moment souvent redouté de confier votre tout-petit, les inscriptions sont déjà ouvertes !

 Plus d'infos :
contact@berceuses-des-etoiles.fr
www.berceuses-des-etoiles.fr

COMMÉMORATION DU 8 MAI

UN CONCERT POUR CÉLÉBRER LES 80 ANS DE LA FIN DE LA GUERRE !

À l'occasion du 80^e anniversaire de la victoire des Alliés, s'ajoutera ce jeudi 8 mai 2025, à la traditionnelle cérémonie de commémoration, un concert exceptionnel donné au parc Roger Leclainche par le groupe Adèle Chignon. Avec le spectacle "Zazou.e.s", **préparez-vous à plonger en textes et en musique entre Front populaire et Armistice, au cœur des années 40 et des résistances**, au fil de titres appartenant à la mémoire collective revisités tels que "La vie en rose", "Mon amant de Saint Jean", "Mon manège à moi" ou encore "Le chant des Partisans" qui vous conduiront sans aucun doute à pousser la chansonnette, portés par l'émotion et l'instant présent réveillant les souvenirs du passé.



Ma ville

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

UNE MEUHH-RVEILLEUSE SORTIE

Lundi 24 février, les enfants du centre de loisirs intercommunal d'Angerville ont passé une journée parisienne inoubliable... au salon de l'agriculture ! Grâce au soutien financier du Crédit Agricole d'Angerville, les petits visiteurs ont naturellement pu aller à la rencontre de nombreuses vaches, cochons et moutons mais aussi découvrir le monde pointilleux des concours de chiens et de chats, ou encore appréhender les élevages et cultures du monde auprès d'un agriculteur passionné. Riches d'adorables souvenirs - "*le groupe a eu la chance exceptionnelle d'assister à l'élosion de poussins et de les caresser juste après leur naissance*", nous rapporte Mathieu Guilloteau, Directeur de l'accueil de loisirs "Planète Enfants" à Angerville, et de belles connaissances à partager, les enfants sont rentrés aussi épuisés qu'émerveillés, rêvant déjà d'avoir l'opportunité de renouveler cette formidable aventure.

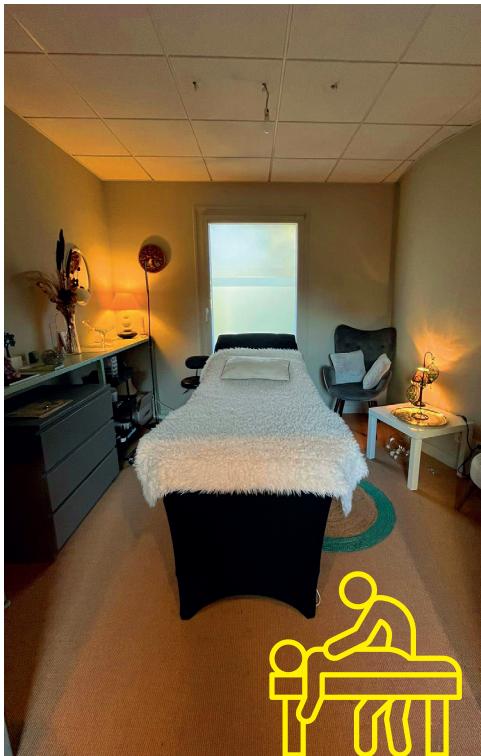


LE MAGASIN DE SECONDE MAIN « CHAT' ME VA BIEN », FAIT UNE PLACE AU BIEN-ÊTRE !

Depuis février et selon un planning défini, la boutique "Chat' me va bien" installée au 3 bis rue de l'abreuvoir, met un espace à disposition de Xavier, énergéticien magnétiseur, d'Angélique, coiffeuse à domicile mais aussi experte en maquillage et en beauté des cils, et Julie-masseuse. Isabelle Briot, qui tient la boutique, nous confie qu'elle est fière de "dynamiser son magasin et de développer ces collaborations, qui visent à faire du bien, dans une période parfois difficile".



Plus d'informations sur la page Facebook de la boutique : Magasin Seconde Main Chat'me va bien ou par téléphone au 06 59 12 43 07



DES CLASSES DU PETIT NICE

S'AGITENT POUR LA BIODIVERSITÉ



Dans le cadre de la création d'un atlas de la biodiversité angervilloise, l'école du Petit Nice s'engage activement auprès de l'association « Agitons le local ». Grâce au concours financier de la ville et à l'investissement des enseignantes volontaires, plusieurs actions ont été imaginées pour sensibiliser les élèves à la richesse de l'environnement.

Pour les classes de CP A, un conte filmé a été réalisé, permettant aux enfants de découvrir de manière ludique les merveilles de la nature. Les CP B et C ont quant à eux participé à la constitution d'un herbier, apprenant ainsi à identifier et à préserver les espèces locales.

Les élèves de CE2 A s'initieront prochainement à l'observation des oiseaux et fabriqueront une mangeoire en vannerie. De leur côté, les CE2 B s'atteleront à la confection de refuges pour hérissons.

Enfin, les élèves de CM1 auront l'opportunité de partir en sortie nature, qui débouchera sur la création d'un carnet de voyage répertoriant leurs découvertes.

Autant d'actions ludiques mais non moins éducatives qui permettent à ces jeunes citoyens de mieux comprendre l'environnement qui les entoure mais aussi de développer une conscience écologique et des comportements responsables en faveur de notre planète.

Ma ville

L'ÎLOT TRANQUILLE

UNE OASIS DE SÉRÉNITÉ À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ANGERVILLE

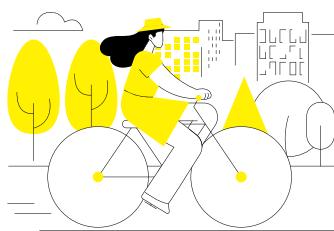
Se dérouler dans la cour de récréation, c'est chouette et très important quand on déborde d'énergie mais parfois, selon son état émotionnel du moment ou tout simplement en fonction de son tempérament, un espace dédié à la détente peut s'avérer tout aussi pertinent pour les enfants. C'est pourquoi, toujours soucieux d'offrir le meilleur à ses élèves, **l'école élémentaire du Petit Nice a récemment innové en la matière en proposant dans le préau et dans une classe non utilisée des espaces dédiés au calme et à la détente baptisés l'Îlot Tranquille.**

Cette initiative, menée également dans d'autres écoles, vise à favoriser un climat scolaire serein. **Elle offre une alternative apaisante aux jeux plus dynamiques avec un coin lecture et jeux de société, une partie dédiée à la créativité avec coloriage et autres dessins.** De quoi permettre aux élèves de se ressourcer, de lire ou simplement de discuter paisiblement. Et cela fonctionne, depuis sa mise en place, ces espaces "zen" sont pris d'assaut et l'agitation qui peut parfois gagner certains redescend illico.



MOBILITÉ URBAINE

LA VILLE S'ÉQUIPE DE PARKINGS À VÉLO



12 nouveaux parkings à vélo vont très prochainement être installés sur la commune. Positionnés à des endroits stratégiques de la ville, ils permettront aux usagers de **bénéficier d'espaces de stationnement sécurisés** au plus près des commerces et services publics de la ville tels que le groupe scolaire le petit Nice, la médiathèque, le centre-ville, l'Espace Simone Veil ou encore la gare SNCF.

Ils viennent en complément des parkings existants et du service de maillage des chaussées à circulation douce « chaussidou », ces voies cyclables qui parsèment désormais les rues d'Angerville, offrant aux habitants une alternative sécurisée et durable à l'utilisation de la voiture.

La municipalité, qui déploie ces infrastructures propices à un avenir plus vert dans le cadre de son Plan de Mobilité Communal (PMC), espère ainsi encourager les mobilités douces au sein de la ville et participer activement à la préservation de l'environnement.

ART COIFFURE

LE SALON À UN CHEVEU DE FÊTER SES 35 ANS !

35 ans...déjà ! C'est le 3 avril 1990 que le salon mixte « Art Coiffure », installé au 29 rue nationale, ouvrait ses portes pour la première fois ! Pour fêter l'évènement, Alexandra Collignon Bonnefoy, qui a repris avec passion le salon créé par sa maman, nous confie avec joie « **nous ne manquerons pas de célébrer cet anniversaire avec des animations et des surprises tout au long de la 1^{re} semaine du mois d'avril** » alors, soyez au rendez-vous ! Toute l'équipe est de mèche pour en faire un événement « tiré à 4 épingle » !



Ma ville

**DU DRAME À L'ESPOIR
POUR LE LIBAN**

UN CÈDRE VERDOYANT !

Planté en octobre 2020, en signe de soutien et d'affection envers le peuple libanais dont la capitale avait été brutalement dévastée par une double explosion, quelques mois auparavant le 4 août. Voyez, aujourd'hui comme le "Cèdre du mont Liban" situé aux abords de l'aire de jeux du lotissement s'enracine et grandit remarquablement... Et depuis ce cèdre, la dynamique de renaturation de la ville se poursuit notamment!

Rien que depuis janvier, près de 200 spécimens d'arbres à haute tige ont été plantés dont 92 le long du corridor écologique de l'avenue Henri Renard.

Et ce n'est pas tout ! Pas moins de 8000 graminées viennent compléter et parer fièrement, en toute saison, les espaces verts de la ville. Des actions vertes qui témoignent d'un engagement certain en faveur de la biodiversité et du bien-être en ville !



SAMEDI 17 MAI

INAUGURATION DU PUMPTRACK D'ANGERVILLE ET FÊTE DU VÉLO

Avis à tous les fans de BMX, VTT et autres sports de glisse urbains, férus de vitesse et d'adrénaline, ou tout simplement aux familles en quête d'un nouveau terrain de jeu ludique, sportif et récréatif de plein air, la révolution du sport urbain s'installe en ville !

Prenez date : samedi 17 mai à 10h, ne manquez pas l'inauguration du Pumptrack d'Angerville, le plus grand de l'Essonne, et la première édition de la fête des mobilités douces.

Au programme de cette matinée inaugurale et festive organisée par la municipalité, des démonstrations et initiations à la pratique du BMX, bien évidemment, mais également des ateliers « conseil » pour réparer et marquer son vélo, de la prévention routière, des tours de Rosalie... Mais avant tout, c'est l'occasion pour toutes et tous de tester, à vélo, à trottinette, en rollers ou en skateboard, la fameuse piste en boucle, composée de bosses arrondies et de nombreux virages relevés, de ce tout nouvel équipement sportif.

Cette installation innovante, en accès libre, parfaitement adaptée et sécurisée, est accessible dès 5 ans, et conviendra aux débutants comme aux initiés grâce à ses pistes verte, bleue et rouge, proposant 3 niveaux de difficulté différents. Alors n'hésitez pas plus longtemps !

Rendez-vous samedi 17 mai à 10h au Pumptrack d'Angerville, situé à proximité du city stade du lotissement de l'Europe, avenue de Berlin, pour découvrir ce "nouveau" sport urbain dans lequel la France a magnifiquement et triplement brillé aux JO de Paris 2024 !

RAPPEL

SORTIE DES POUBELLES ET CONSIGNES DE TRI

Parce que le cadre de vie est l'affaire de tous, la mairie vous partage le rappel de consignes essentielles pour garantir le respect de l'environnement et la bonne cohabitation entre tous, de la part du Syndicat compétent en matière de collecte de nos poubelles, le SICTOM de la région d'Auneau.

Bacs d'ordures ménagères

Les bacs renfermant des déchets stockés obligatoirement dans des sacs sont à déposer sur la voie publique la veille de la collecte après 10h, uniquement devant votre habitation (sauf exception). Aucun sac déposé à côté du bac ne sera ramassé.

Bacs de tri sélectif

Les bacs renfermant les déchets stockés en vrac, vidés, non lavés et non imbriqués sont à sortir le jour même de la collecte, avant 10h. Vous pouvez les sortir en même temps que les bacs d'ordures ménagères. Seuls les déchets renfermés par les bacs seront ramassés.



AIDE-MÉMOIRE

Quels déchets peuvent être déposés dans mon bac de tri ?

- Tous les flacons et bouteilles en plastique
 - Tous les papiers et cartons
 - Tous les emballages en métal
 - Tous les emballages en plastique.
- Attention, les objets en plastique type jouet, brosse à dents, spatule..., les faux papiers types essuie-tout ou photographie et les mouchoirs et autres masques chirurgicaux doivent être déposés dans le bac d'ordures ménagères.

Rangement des bacs : Pensez à rentrer vos bacs dans votre résidence après le passage de la collecte.

Attention : Le maintien des conteneurs sur le domaine public en dehors des horaires autorisés peut entraîner des poursuites et une amende de 2^e classe, conformément à l'article R632-1 du code pénal.

Soucieuse de la coopération de tous, en faveur du maintien de la propreté et l'agrément de nos espaces publics, la municipalité tient à souligner qu'un non-respect des consignes pourrait conduire à un rappel plus strict de ces obligations.

Ma ville



3^e ÉDITION DU BUDGET PARTICIPATIF

La joujouthèque remporte la partie !

Présenté il y a désormais quelques mois par Mathieu Guilloteau, président de l'association Lud'attitude, c'est le projet de création d'une joujouthèque au sein de la ludothèque qui a été retenu...

Ce projet vise à élargir l'offre de la ludothèque, située au 37 rue de Jeu de Paume, en créant une section spécifiquement dédiée aux jeunes enfants, la "joujouthèque". Mathieu Guilloteau tient à souligner :

"L'idée? Fournir aux familles un espace sûr et stimulant, encourageant le développement des tout-petits par le jeu". La joujouthèque accueillera régulièrement des ateliers et des activités dirigés par des animateurs qualifiés, disposera de nombreux jouets adaptés, notamment, une conteuse tonies et de nombreuses figurines, des jeux en bois, des véhicules radiocommandés, des jouets pour les bébés ou encore une collection de gravitax, et d'un espace de jeu libre accolé à une zone de détente aménagée permettant aux parents de profiter sereinement du moment.

Mais ce n'est pas tout ! Désireux d'accompagner les jeunes adolescents dans la découverte encadrée et sécurisée de la réalité virtuelle, "*un espace dédié renfermant un catalogue de jeux variés et un équipement dernière génération leur permettra de bénéficier d'une expérience immersive, ludique et innovante dans des conditions optimales*", précise Mathieu

Guilloteau. Côté pratique, il nous informe: "*La Joujouthèque et l'Espace de Réalité Virtuelle (VR) seront accessibles à partir du 10 mai sur réservation et selon les horaires d'ouverture de la Ludothèque Lud'Attitude, soit un samedi sur deux de 14h00 à 18h00 et lors de soirées aléatoires*".

Déjà considérée comme une véritable caverne aux trésors pour les amateurs de jeux de société, la ludothèque deviendra tout prochainement le repère des jeunes parents et des adeptes de technologie !

 Infos et réservations :
ludattitude@gmail.com ou 06 62 00 25 78

LA RENTRÉE SCOLAIRE AU PETIT NICE

SE PRÉPARE MAINTENANT

La rentrée de septembre se prépare déjà et il est temps de penser aux inscriptions pour la 1^{ère} année de maternelle. Pour les enfants nés en 2022, les inscriptions ont même déjà débuté en mairie. Les parents sont invités à se rendre en mairie, auprès du service scolaire, pour effectuer leur démarche.

Pour ce faire, il est important de se munir des documents suivants :

- Une pièce d'identité des parents
 - Le livret de famille
 - Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom des deux parents
 - En cas de divorce, une copie du jugement
 - En cas de séparation, un accord écrit de l'autre parent accompagné d'une copie de sa carte d'identité
 - Un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé précédemment
- Sur place, l'agent d'accueil vous remettra une fiche d'inscription sur la liste scolaire à compléter mais si vous le souhaitez, vous pouvez la télécharger en amont, sur le site de la ville et la compléter, chez vous à tête reposée.

La classe Passerelle : un accompagnement personnalisé dès 2 ans

L'entrée à l'école maternelle est toujours une étape marquante pour les jeunes enfants. Alors, au Petit Nice, on tâche de faire les choses au mieux en proposant aux enfants de 2 ans, éloignés de la culture scolaire, pour diverses raisons (précarités sociale, économique et linguistique), une classe dite "passerelle" qui offre une transition douce entre la maison et l'école. Grâce à un accompagnement personnalisé assuré par une enseignante et une éducatrice de jeunes enfants, chaque matin, à leurs côtés, les enfants se familiarisent progressivement avec l'environnement scolaire avant la première rentrée officielle à 3 ans.



Pour obtenir plus d'informations sur ce dispositif, financé par la CAF et la commune, et pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter la direction de l'école maternelle par téléphone au 09 64 45 07 63 ou par email à 0910966f@ac-versailles.fr.



ÉTAT CIVIL



DÉCÈS

- 27/12/2024 **GUILLOIS Marcel**
 27/02/2025 **DRU Jacques**
 12/03/2025 **BRACONNIER Brigitte**
 23/03/2025 **DELACHAUME Claude**



NAISSANCES

- 02/01/2025 **BLIN Evann**
 03/01/2025 **MORIZET Paul**
 06/01/2025 **MOUSSA Youmna**
 06/01/2025 **YAHIA Badis**
 23/01/2025 **SARAIVA LEVEAU Inacio**
 26/01/2025 **DA VEIGA Elise**

- 04/02/2025 **MAIGNAN Mia**
 07/02/2025 **FAUCONNIER Castiel**
 22/02/2025 **CAMARA Bakary**
 12/03/2025 **DOUMBIA Kariata**

Ma ville

AU PETIT NICE

LE PROJET ÉDUCATIF "ACTE" ENTRE EN SCÈNE, EN PLUSIEURS ACTES !

Depuis plusieurs années, la Mairie s'engage financièrement aux côtés des équipes enseignantes et des élèves pour que la culture conserve une place à part entière sur les bancs de l'école : intervention d'artistes, apprentissage de la musique, sorties multiples. Cette année scolaire ne fait pas exception avec la contribution au financement du Projet Artistique et Culturel en Territoire Éducatif (ACTE) porté par l'Education Nationale et qui profite à trois classes du groupe scolaire angervillois Le Petit Nice.



Depuis plusieurs mois, les classes de Mesdames Coulon (CE1/CE2), Gillet (CE1) et Mendes (CP/CE1) participent à un projet de comédie musicale autour du célèbre «Tour du monde en 80 jours» de Jules Verne. Un voyage éducatif jalonné de découvertes culturelles, de musique et de théâtre que **les parents pourront découvrir lors de la restitution le 12 juin à la salle polyvalente Guy Bonin.**

Un projet éducatif fait pour voyager... depuis le sud Essonne

En réalité, tout a commencé avec un événement sportif, le Vendée Globe, qui a inspiré cette idée de tour du monde aux maîtresses. Chaque période entre les vacances scolaires est ainsi consacrée à l'exploration d'un continent tout en mêlant plusieurs disciplines artistiques à l'aide d'interventions de professionnelles du monde du spectacle vivant. Ainsi, Sarah, de l'association locale Les Music'Halles, guide les enfants dans l'écriture et la mise en scène, tandis que Servan, intervenante au conservatoire de l'Agglomération, dirige des sessions musicales dans chaque classe. Au-delà de cette préparation à l'école (et à la maison grâce à une large contribution des parents qui font répéter leur enfant), les élèves ont aussi eu droit à une véritable immersion dans le monde du spectacle.



Direction le théâtre de l'Agglomération, seul théâtre à l'italienne de l'Essonne



Le vendredi 7 mars dernier, les CP, CE1 et CE2 ont eu le privilège de profiter d'une visite privée et guidée du théâtre intercommunal d'Etampes le matin et d'assister ensuite à une projection du film musical culte, "Chantons sous la pluie", avec Cinétampes, cinéma de la Communauté Agglomération (CAESE). Mais ce n'est pas tout ! En complément de cette sortie et afin de bénéficier d'un parcours complet et cohérent, ces mêmes enfants ont également été invités entre février et mars à assister à l'une des représentations scolaires du spectacle "Le cri des minuscules" pour les uns et celui de "Plan B" pour les autres ainsi qu'à participer aux ateliers "L'école du spectateur" de l'Agglomération.

Grâce à l'ensemble de ces actions pour partie financées par la municipalité mais également l'agglo, les élèves ne se contentent pas d'être acteurs d'un jour, ils deviennent de jeunes spectateurs avertis, capables d'apprécier le travail de mise en scène, le jeu des comédiens et la magie du spectacle vivant.

Les Cannelines au salon de l'Agriculture



Le Salon International de l'Agriculture 2025, qui s'est tenu du 22 février au 2 mars à Paris, a mis en lumière la richesse des terroirs français. Parmi les exposants du pavillon de la Région Île-de-France, section Essonne : Les Cannelines, entreprise artisanale d'Angerville. Sur place pendant trois jours, elle a su séduire les visiteurs avec ses nombreuses douceurs et notamment **sa nouvelle création gourmande : un caramel-chocolat à la fois fondant et intense. Un régal pour les palais et une véritable fierté** pour la commune qui se voit représentée pour la seconde fois au salon par cette même productrice !

Fondée par Aline Coutté en 2017, Les Cannelines sont réputées pour leurs pâtisseries artisanales de qualité, confectionnées sans conservateurs ni additifs, basées pour certaines, comme le croquant à la crème, sur une recette familiale, et en tous cas toutes réalisées à la main. Passionnée et créative, Aline n'hésite pas à renouveler ses produits au grès des saisons en valorisant des produits et ingrédients locaux. Elle sait par ailleurs proposer du sur mesure pour répondre à toutes vos envies sucrées.

N'en perdez pas une miette ! Vous êtes invités à (re) découvrir, tester et savourer ses produits artisanaux sans modération ! Pour en savoir plus sur les produits des Cannelines, rendez-vous sur sa page facebook.



Pour en savoir plus sur les produits des Cannelines rendez-vous sur leur page facebook en flashant sur le QR CODE.

OPEN +

Des horaires élargis à la médiathèque

Le saviez-vous ?

Depuis l'ouverture de la médiathèque en 2022, la Communauté d'Agglomération y propose un système d'accès innovant, OPEN+, qui permet aux visiteurs de s'y rendre en dehors des horaires habituels. Ce dispositif offre ainsi aux visiteurs 11 heures d'accès supplémentaires en plus des 18 heures d'ouverture au public habituelles. Munis de votre carte de lecteur, vous pouvez ainsi rendre et emprunter des ouvrages en parfaite autonomie mais également utiliser les ordinateurs accessibles dans la structure, pendant que les bibliothécaires s'adonnent à d'autres tâches dans leurs bureaux.

Angerville est la deuxième médiathèque de France à être ainsi équipée !

Ma ville

MECA WORLD

SUR LE PONT POUR TOUS VOS TRAVAUX DE MÉCANIQUE !



En quête d'un espace pour réaliser vos travaux de mécanique dans un environnement adapté et sécurisé ?



MECA WORLD SELF GARAGE 91

35 route de Méréville

91670 ANGERVILLE

Du mardi au dimanche :

de 9h à 19h

www.mecaworld.fr

09 88 59 66 89

Meca World, installée au 35 route de Méréville, propose un service de location d'espaces mécaniques optimisés et tout équipés pour travailler sur votre véhicule en toute sécurité. À la tête de cette activité dans l'air du temps, qui offre la possibilité d'effectuer ses réparations de façon autonome et sécurisé dans un souci économique, se trouvent Kemy Teman et Jamal Hamma. Tous deux mécaniciens de formation, ils proposent également leur accompagnement dans la réalisation de vos projets et vous réservent leurs meilleurs conseils.

Jamal Hamma, expert, tient à souligner :

"Après avoir réservé leur créneau par téléphone ou sur le site internet, nous accueillons les clients et, ensemble, nous effectuons l'état des lieux et la mise en sécurité du véhicule, placé sur un pont." Ce jour-là, un habitué nous confie : *"Je viens régulièrement et je trouve ici tout ce dont j'ai besoin pour travailler efficacement."* Le second associé, Kemy Teman, précise : *"Nous pratiquons des tarifs compétitifs à partir de 25 € de l'heure et dégressifs pour des réservations prolongées. Notre forfait inclut la mise à disposition de l'outillage nécessaire, ainsi que l'accès à une valise de diagnostic et à des outils spécifiques sur demande, comme une presse hydraulique."*

Pour satisfaire un maximum de demandes, soit 5 à 10 par jour, les locaux ne renferment pas moins de 5 espaces définis, accessibles 6 jours sur 7 et adaptés à différents types de travaux mécaniques ou au changement des pneus. Mais aussi un système de récupération et de traitement des huiles usagées, pour se conformer aux exigences écologiques. Dans ce cadre optimal et auprès d'experts disponibles et conscients, qu'attendez-vous pour vous lancer ?

La semaine du sport de retour pour une nouvelle manche !



Ma ville

TECHNIC MENUISERIE INDUSTRY

UNE ENTREPRISE ANGERVILLOISE QUI A DU COFFRE !

Visitée récemment par le Maire, Johann Mittelhausser, également président de la Communauté d'agglomération (CAESE), accompagné par son adjoint en charge du cadre de vie, Dominique Vaury et la directrice du développement économique de la CAESE, TECHNIC MENUISERIE INDUSTRY (TMI) se distingue par son savoir-faire unique en menuiserie industrielle.

Voici l'histoire de cet artisanat familial devenu petit à petit une PME performante !



Spécialisée dans la fabrication de façades de gaines techniques, trappes de visite et châssis fixes, l'entreprise angervilloise s'impose en effet aujourd'hui comme l'actrice incontournable de ce secteur de niche grâce à ses produits à la fois techniques et innovants.

Si TMI est aujourd'hui une PME dynamique employant une vingtaine de salariés, elle n'en reste pas moins enracinée dans une tradition familiale. Le père du gérant, lui-même menuisier, a su transmettre sa passion pour le travail du bois à son fils, Frédéric Foucher, par ailleurs diplômé en maîtrise financière. Depuis 13 ans, l'entreprise grandit, portée par une gestion rigoureuse et une vision ambitieuse.

Avec une production d'environ 700 m³ de bois par an, soit près de 50 m³ par semaine, TMI vend ses produits dans toute la France, sans pour autant se limiter aux frontières hexagonales : elle a récemment pris part à un chantier d'envergure internationale pour le stade d'Alger et a également contribué à la construction du village olympique de Paris 2024. Il faut dire que les menuiseries conçues par TMI sont destinées à des secteurs exigeants : maisons de retraite, hôpitaux, grandes entreprises du bâtiment et des travaux publics, ... leur qualité et surtout leur fiabilité sont

attestées par des certifications reconnues de tous à l'instar de l'agrément relatif à la résistance au feu, un critère essentiel dans des bâtiments recevant du public, délivré par le Ministère de l'Intérieur. Pour obtenir un brevet de conformité, les portes sont soumises à des tests en four à 700°C : une garantie de sécurité absolue !

Preuve de son sérieux et de son excellence, l'entreprise a réussi le concours hautement sélectif, PM'up, organisé par la Région Ile-de-France se classant parmi les 80 entreprises subventionnées sur 5000 candidates. Pour autant, TMI ne se contente pas d'être à la pointe, elle est aussi soucieuse de son empreinte écologique. Rien ne se perd, tout se transforme ! Les chutes de bois issues de la production sont valorisées d'une part pour chauffer le bâtiment et d'autre part en panneaux agglomérés OSB fabriqués par une autre entreprise pour éviter tout gaspillage. En plus de cette démarche responsable, les salariés travaillent quatre jours par semaine (et ce depuis plus d'un an et demi) : une organisation qui améliore leur qualité de vie.

Vous l'avez compris, l'avenir de cette PME s'annonce, souhaitons-le en tous cas, aussi solide qu'un chêne !

Du 14 au 18 avril, la ville a le plaisir de proposer une nouvelle édition de la "semaine du sport" ! Grâce à la participation de nombreuses associations sportives du territoire, Abdraman Camara, conseiller municipal à l'initiative du dispositif, a monté tout un programme d'initiations gratuites à destination des 7 - 14 ans ! Il nous confie "du lundi au vendredi, les enfants pourront pratiquer du judo, de

l'équitation, du handball, de la boxe, du tennis, du cyclisme ou encore de la randonnée et du karting. Ça va bouger pendant les vacances !". Cette nouvelle édition de la semaine du sport est donc une occasion en or pour les enfants de découvrir de nouvelles disciplines, de s'amuser et de passer de super vacances !

Et les adultes alors ?

Les jeunes dès 16 ans et les adultes

sont invités à participer à l'une des **4 sessions de handfit animées au gymnase entre 10h et 16h, le samedi 19 !**

Attention : les places sont limitées et l'inscription est obligatoire avant le 9 avril.

Bulletins d'inscription prochainement distribués dans les boîtes aux lettres et disponibles en mairie et sur le site de la ville.

Ma ville

RÉSEAUX SOCIAUX

La ville lance sa chaîne WhatsApp !



Pour être toujours plus proche de vous et vous délivrer des informations fraîches et spontanées, la Ville d'Angerville vous propose de rejoindre sa toute nouvelle chaîne WhatsApp : « Angerville Ma Ville », un outil de communication pratique, sécurisé et anonyme pour ne rien perdre de l'information municipale.

Messagerie la plus utilisée au monde, WhatsApp a récemment lancé les chaînes publiques. Dans la continuité de l'engagement de la Ville à moderniser ses moyens de communication et à renforcer son lien avec les Angervillois tout en s'adaptant à leurs besoins, la municipalité a décidé de s'emparer de ce nouveau canal.

Grâce aux notifications, **recevez facilement et rapidement, les dernières actualités de la commune directement sur votre téléphone** : les prochains événements à ne pas manquer, les flash infos, et bien plus encore, tout en conservant un complet anonymat.

Comment rejoindre la chaîne ?

L'inscription à la chaîne WhatsApp « Angerville Ma Ville » est simple et rapide, il vous suffit de scanner le QRCode (ci-dessous).

Une fois sur la chaîne, acceptez en appuyant sur le bouton: Suivre, en haut à droite. Et pour recevoir des notifications, n'oubliez pas d'activer la "cloche" !



Bon à savoir : la chaîne se trouve dans l'onglet « Actus » et est donc séparée de vos discussions privées. Contrairement à une conversation classique sur WhatsApp, vous ne pouvez pas commenter. En revanche, vous pouvez réagir sur les publications avec des emojis et répondre à des sondages. Ce système garantit une communication fluide, sécurisée et respectueuse de la confidentialité des abonnés. En effet, l'identité et le numéro de chaque personne suivant la chaîne ne sont pas visibles, l'adhésion est confidentielle et vos données personnelles ne sont pas partagées.

Scannez ce QRcode pour accéder à la chaîne de la ville.

Angerville Ma Ville
Chaine

Transférer Partager

Bienvenue sur la chaîne WhatsApp de la ville d'Angerville. Abonnez-vous pour rester informés des dernières actualités et événements de votre ville. Pensez à activer les notifications pour ne rien manquer ! D'infos sur notre site : www.mairie-angerville.fr

Voir la chaîne

FUTURE RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

LE CALENDRIER SE TIENT !



Certainement avez-vous remarqué la grue en action côté avenue de Paris ? Il s'agit des travaux, débutés avant les grandes vacances, de construction **d'une résidence intergénérationnelle de 75 logements et de 15 maisons individuelles ainsi que d'une aire de jeux municipale**. Le Maire et ses adjoints ont visité tout récemment le chantier pour s'assurer de son bon avancement. Le site qui accueillait auparavant les services techniques de la ville laissera en effet sa place à des logements qui devraient accueillir leurs premiers habitants pour la rentrée 2026.

Avec ce projet, la municipalité souhaite apporter **une solution de logement adaptée à tous afin de lutter contre l'isolement, favoriser le maintien à domicile des seniors**, dans de bonnes conditions, et proposer des solutions de logement aux jeunes actifs, personnes en situation de handicap...

Afin de répondre aux objectifs fixés par la Ville et favoriser la convivialité et le partage, la résidence en forme de "U" s'organisera autour d'un jardin privatif dans lequel se trouvera un potager, un terrain de pétanque et un local à vélo. En face, chacune des maisons individuelles disposera d'un jardin et de 2 places de parking extérieur.

Tout suit son cours comme prévu indique encore Elgea, le promoteur : *“Les fondations des maisons se terminent dans les temps tandis que tout le rez-de-chaussée est déjà coulé côté résidence. Si le calendrier se poursuit, le gros œuvre sera fini à l'été”*.



Ma ville



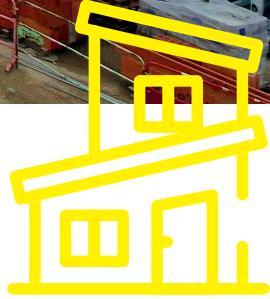
TRAVAUX SUR L'ANCIENNE COOPÉRATIVE

LE NOUVEAU LOTISSEMENT PREND FORME

Le 11 mars dernier, le Maire, Johann MITTELHAUSER, accompagné de plusieurs adjoints, s'est rendu sur le chantier de l'ancienne Coopérative agricole (quartier de la gare), qui accueillera prochainement 119 nouveaux logements accessibles au plus grand nombre (29 logements sociaux, 68 logements en PLI (Prêt Locatif Intermédiaire) et 22 maisons individuelles en accession location*), afin de s'assurer de la bonne avancée des travaux.

Lors de cette visite, les élus ont pu constater la belle progression d'un chantier très animé. Les 2 immenses grues tournent en effet à plein régime, transportant avec précision le matériel lourd et les éléments indispensables à la réalisation des fondations et des structures, tandis que de nombreux ouvriers s'affairent aux quatre coins du chantier à la construction des **3 bâtiments qui accueilleront les futurs logements collectifs**. Le gros œuvre de l'un des bâtiments touche d'ailleurs déjà à sa fin, ouvrant la voie à une nouvelle phase de travaux à réaliser à l'intérieur de l'édifice. Viendra ensuite le temps de la construction des 22 maisons individuelles avec jardin privatif qui sortiront progressivement de terre d'ici à la fin de l'année.

S'il est encore trop tôt pour distinguer l'aboutissement du projet, les plans d'architectes consultés tout au long de la visite permettent, eux de visualiser très clairement les futurs bâtiments agrémentés d'**une voie verte partagée, les cheminement piétons arborés et le square central, synonyme de convivialité et de tranquillité**, de ce futur espace urbain et verdoyant dont la livraison est prévue à la fin du premier trimestre 2026.



Opportunité à ne pas manquer

Les 22 maisons individuelles avec jardin privatif sont disponibles sous forme de location accession, un dispositif avantageux financièrement et unique sur le territoire ! Son objectif ? Faciliter l'accès à la propriété d'une résidence principale à toute personne souhaitant acquérir un bien immobilier neuf, sans apport ni avance de fonds. Que vous soyez étudiant, ouvrier, retraité, enseignant... vous pouvez prétendre à ce dispositif de financement avantageux.

*** Un conseiller commercial est à votre écoute au 09 69 37 07 07. Pour plus d'informations, consultez le site internet de la ville**



Ma ville

AVENUE HENRI RENARD

INAUGURATION EN VUE !

Après bientôt 5 mois d'importants travaux, l'avenue Henri Renard est sur le point de se muer définitivement en un corridor écologique répondant aux défis climatiques de demain, un espace végétalisé, propice au développement de la biodiversité, qui, sans exclure la voiture, offre également de la place aux mobilités douces.

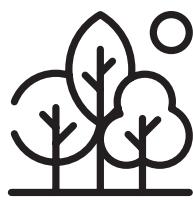


Inauguration

Afin de célébrer l'aboutissement de cet ambitieux projet mené par la Ville avec le soutien financier de la Région Île-de-France, de l'État (fonds vert) et du Département de l'Essonne, la municipalité a le plaisir de vous convier à l'inauguration de la nouvelle Avenue Henri Renard, le samedi 5 avril prochain à 10h. L'inauguration sera suivie d'un moment convivial en musique avec la Société musicale d'Angerville.



Ainsi, d'ici à la fin du mois de mars, les 2 000 m² de surface imperméable d'une avenue vieillissante auront cédé leur place à des cheminements piétons sécurisés, perméables et accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR), ainsi qu'à de nouvelles places de stationnement à joints enherbés où l'eau peut s'infiltrer et ainsi arrover les sols.



92 arbres à hautes tiges auront été plantés ! Ils s'alignent dans un mélange harmonieux le long de l'avenue et constitueront dans un avenir proche une protection végétale appréciée contre les fortes chaleurs. La rénovation des trottoirs laisse également apparaître quelque 6 458 m² de nouveaux espaces verts accueillant plus de 6 000 vivaces et graminées destinées, entre autres, à favoriser le travail racinaire et permettre de développer des habitats naturels tout en aérant les sols.



La chaussée de l'avenue, s'est quant à elle parée d'**un tout nouvel enrobé** sur lequel se dessinent désormais des espaces cyclables (chaussidou), reliant ainsi le quartier du Brigeollet au maillage cyclable existant, mis en place par la commune afin d'**encourager les mobilités douces** et partager en toute sécurité la chaussée.



Cette toute nouvelle avenue tournée vers l'avenir offre aux riverains un **nouveau cadre de vie agréable répondant aux exigences climatiques de demain**, et connecte également les 3 espaces de pleine terre, et donc de forte biodiversité, que sont le parc Roger Leclinche, le parc Camille Foucault et les jardins communaux constituant ainsi l'**un des éléments phare du nouveau maillage local**, le fameux corridor écologique.

Ma ville

TRANSPORT
TER CENTRE VAL DE LOIRE

Le combat *permanent des élus*



Ma ville

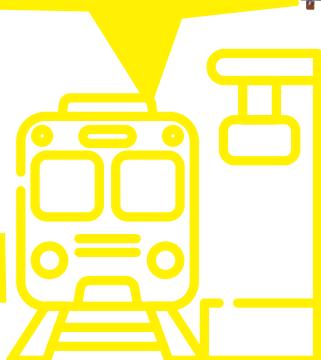
Annulations en série, pannes récurrentes, matériel obsolète... Chaque jour, des centaines d'usagers angervillois et du sud-Essonne se retrouvent confrontés à une offre de transport dégradée, mettant en péril leur quotidien et leur emploi. Pis encore, le manque d'informations et de transparence, notamment sur d'importants travaux à venir dès le printemps, vient s'ajouter à une gestion déjà bien épouvantable.

C'est pourquoi le Maire, Johann MITTELHAUSSER, également Président de la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE), en première ligne face à cette détresse légitime des usagers du train qui se sentent abandonnés, convoquait une nouvelle fois, une réunion d'urgence avec la SNCF et les instances régionales pour exiger des comptes et des solutions, le 10 février dernier.

Il apparaît que la vétusté du matériel roulant, combinée à un manque de locomotives disponibles, est à l'origine des nombreuses suppressions de trains observées ces dernières semaines. Mais au bout du tunnel et avec beaucoup de patience, l'espoir est là !

“Il y avait une réelle nécessité à faire cette mise au point car nous devons une information claire et surtout des perspectives aux nombreux usagers et travailleurs pour lesquels ces dessertes ferroviaires sont essentielles dans leur quotidien. Malgré un impact sur les dessertes à la mi-journée durant la phase active des travaux, nous avons réussi à minimiser au maximum les suppressions par nos constantes interpellations auprès des autorités de transport compétentes. Mais plus qu'une régularité et une fiabilité retrouvée à l'issue du chantier, grâce à un réseau plus robuste et du matériel roulant neuf annoncé pour septembre 2026, c'est la perspective NOUVELLE et INÉDITE, depuis près de 15 ans, de pouvoir à terme, aux environs 2027 - 2028, envisager de nouveaux arrêts TER sur notre territoire qui doit nous motiver et nous convaincre du bénéfice de ces travaux. Les élus que nous sommes y demeureront extrêmement attentifs !” Conclut le Maire et Président de la CAESE.

**En attendant,
la réouverture
de la gare**



Depuis début mars, la halle des voyageurs de la gare est de nouveau ouverte. Combat mené lui aussi depuis de longs mois par la municipalité, à la suite d'une fermeture « sans crier gare », cette salle permet aux voyageurs de s'abriter des intempéries éventuelles en attendant les trains.



Ma ville



Un plan de modernisation de la ligne est sur les rails : améliorations prévues à moyen et long termes

Pour moderniser cette offre, un investissement **de 100 millions d'euros a vraisemblablement été engagé** afin de mettre en circulation progressivement sept nouvelles rames et garantir ainsi un service de meilleure qualité, une fois ces nouveaux équipements pleinement opérationnels d'ici fin 2026...En parallèle, d'importants travaux sur les voies ferrées commencent à partir du 1^{er} avril impliquant des perturbations détaillées ci-après :

1.

Phase préparatoire (1^{er} avril - 1^{er} août 2025) :

Maintien global du trafic avec des suppressions limitées à trois jours pour le train de 12h23 au départ de Paris-Austerlitz.



2.

Phase de travaux partiels (19 mai - 1^{er} août 2025) :

Suppression en semaine des trains de 12h23 au départ de Paris et 12h32 au départ d'Orléans. Tous les autres trains seront maintenus et desserviront l'intégralité des arrêts prévus.



3.

Phase intensive (1^{er} août 2025 - 24 janvier 2026) :

- Circulation interrompue, en semaine, de 9h30 à 17h30 sur la section en travaux. Sont donc concernés et supprimés les trains de 12h23 et 16h35 au départ de Paris-Austerlitz et 12h32 au départ d'Orléans.
- Réduction de vitesse entre les gares d'Angerville et Orléans avec allongement des temps de parcours d'environ 15 min.



4.

Phase de reprise progressive (de fin janvier à fin février 2026) :

Retour progressif à la normale avec levée progressive des limitations de vitesse et rétablissement des horaires habituels.



Afin de limiter les désagréments pour les usagers, plusieurs mesures seront mises en place :

Renforcement des capacités :

Le train de 17h42 au départ de Paris-Austerlitz sera composé de 12 voitures (au lieu de 7) pour compenser la suppression du train de 16h35.

Alternative de transport obtenue grâce à la pugnacité du Maire :

renforcement, si besoin, de la ligne de bus 4413 entre Étampes et Angerville, pour les usagers qui souhaitent utiliser la ligne C du RER, selon les besoins observés.

A photograph capturing a group of people at an outdoor barbecue at night. In the foreground, a man in a dark t-shirt and sunglasses is seen from the side, holding a plate of food over a barbecue grill. Another person's hand is visible, holding a lighter and igniting a propane torch to light the grill. The grill is filled with various meats and vegetables. In the background, several other people are standing and talking, some wearing hats and casual summer clothing. String lights hang across the scene, creating a warm, festive atmosphere.

**MIEUX VIVRE
ENSEMBLE,
les clés
de la convivialité**

Nous avons tous en commun le souhait de passer un été tranquille, et de bien vivre au quotidien, au sein de notre quartier et de notre ville. Pour semer les graines du mieux vivre ensemble, et au-delà du bon sens et de la tolérance propice à l'instauration de relations harmonieuses, quelques règles d'or, simples à adopter, doivent être respectées afin que les incivilités s'effacent au profit de la convivialité.

1. Protégeons notre cadre de vie

Je n'abandonne pas d'objets encombrants et ne jette aucun détritus de quelque sorte sur la voie publique.

Je roule à vitesse modérée afin de pouvoir réagir si un danger surgit car à 60 km/h, il faut 7 mètres de plus pour s'arrêter qu'à 50 km/h et un piéton heurté à 58 km/h a 85 % de risques d'être tué. Je me gare uniquement aux endroits non gênants, signalés et prévus à cet effet. Je ne stationne pas devant un accès à un garage, dans les parcs et dans certaines rues ayant fait l'objet d'un arrêté (Ils sont consultables sur le site internet de la commune).

J'appelle les forces de sécurité si je remarque quelque chose de suspect chez mes voisins en leur absence.

En hiver, je dégage la neige accumulée sur les trottoirs devant mon domicile ou mon magasin, et j'y répands du sel en cas de verglas. En toute saison, pour la sécurité des piétons qui passent devant chez moi, j'entretiens les trottoirs et enlève les mauvaises herbes en bordure de ma propriété...



2. À maître vigilant, animal charmant

Opération LA LAISSE... JE LUI LAISSE

Dans la rue et les parcs de la ville, je tiens mon animal en laisse même si je pense qu'il est très sage et obéissant. De cette manière, je limite le risque de problèmes pour lui-même comme pour les autres. Je lui interdis l'accès aux aires de jeux et bacs à sable et je ramasse ses déjections (arrêté N°2015-035, du 18 mai 2015). De nombreux dispositifs canins (sacs à déjections) dotés de poubelles sont à disposition partout en ville.



Je m'occupe de mon animal

Je ne le laisse pas crier ou gémir de façon répétée ou prolongée. Si je rencontre un problème, avant d'aller plus loin, j'informe le propriétaire du chien de manière aimable et respectueuse car il se peut qu'il ne sache pas que pendant son absence, son animal porte atteinte à la tranquillité publique.





3. Je baisse... le son !

LE BRUIT... 43% des Français disent en souffrir et 87% le jugent incompatible avec la définition du logement idéal. Intense et répétitif, il peut entraîner des troubles du sommeil, voire des pathologies plus graves. Il est pourtant très simple d'adopter les bons gestes :

- Je limite le son de ma télévision et de ma musique, le soir après 22h, évidemment, mais aussi pendant la journée. (Pensez aux personnes en télétravail, aux jeunes enfants et aux personnes âgées qui ont besoin de repos).
- Je baisse le ton au téléphone ou lorsque je reçois des amis. Mon interlocuteur ne captera pas mieux si je crie, et tous les riverains n'ont pas envie/besoin de suivre ma conversation.
- Je préviens mes voisins lorsque j'organise une fête et je diminue au maximum les nuisances sonores pendant le repos nocturne (de 22h à 7h). J'évite les fêtes en semaine en pensant à celles et ceux qui se lèvent tôt.
- J'utilise mes outils de jardinage et de bricolage à des heures raisonnables pour ne pas gêner le voisinage, et si possible j'évite les dimanches et jours fériés (autorisé uniquement de 10h à 12h).

Travaux, jardinage, bricolage, quels horaires ?

Conformément à l'arrêté 95-1536 du 10 mai 1995, les horaires autorisés pour les travaux de jardinage à Angerville sont les suivants : les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h.



En ce qui concerne les bruits de chantier privé, ils sont interdits, sauf exception, en semaine de 20h à 7h, le dimanche et les jours fériés.



En appartement, pour réduire le bruit, je pense à :

- enlever mes chaussures pour marcher (surtout si elles sont à talons).
- atténuer, autant que possible, par divers moyens, le bruit des jeux de mes enfants en installant un tapis ou de la moquette.
- déplacer, dans la mesure du possible, mon mobilier la journée et non en soirée ou la nuit.

Dans la plupart de ces situations, la personne à l'origine des nuisances ne s'en rend pas compte. Avant d'aller plus loin, informez-la d'abord, de manière aimable et respectueuse. 99 fois sur 100, cela réglera le problème de manière définitive.

4. Gardons la main verte pour que la vie reste rose



Je réalise le désherbage de mon jardin par arrachage ou binage. Je protège ainsi la planète et mon portefeuille, le recours à des produits phytosanitaires étant strictement interdit depuis le 1^{er} janvier 2019.



Je fais attention à respecter une **distance entre mes plantations et la propriété voisine lors de plantations en bordure de ma propriété**. 50 cm de distance pour des arbustes ou plantes ne dépassant pas 2 m de hauteur et 2 m de distance pour ceux destinés à dépasser 2m de hauteur.



Je **taille les arbres, arbustes ou haies dépassant chez mes voisins et/ou en bordure de voies**. J'évite ainsi de gêner les piétons et les véhicules et préviens les accidents qui pourraient survenir par manque de visibilité ou impossibilité de marcher sur la chaussée.



En **appartement, je fixe précautionneusement les bacs à fleurs aux fenêtres** pour éviter qu'ils ne chutent, et je les fixe à l'intérieur sur les balcons.



5. Pour que la convivialité ne parte pas en fumée

À l'arrivée des beaux jours, les envies de raclettes laissent souvent place aux envies de barbecue. Après les nuisances sonores, les nuisances olfactives sont la deuxième source de conflits entre voisins. Là encore, il est à la portée de tous d'adopter quelques gestes simples.

- Quand j'utilise mon barbecue je prête attention à ce que les fumées et odeurs n'incommodent pas directement le voisinage.
- En appartement, je fais attention aux émanations et/ou relents provenant de ma cuisine. Ils sont souvent très gênants pour ceux vivant à proximité.
- Je ne brûle rien dans mon jardin, c'est strictement interdit (arrêté 2009-048, du 17 juin 2009). A contrario, je fais un geste pour la planète en optant pour la valorisation de ces déchets verts, par compostage individuel ou en m'en débarrassant à la déchetterie (infos sur le site internet de la ville).



Angervillois prévoyants, partez en vacances l'esprit serein !

Afin que vous puissiez partir à chaque vacances (bientôt celles du printemps) l'esprit totalement tranquille, vous avez la possibilité de demander la surveillance de votre domicile, par la police municipale et la gendarmerie nationale. Pour bénéficier de ce service gratuit mis en place par la ville, rendez-vous au bureau de la police municipale ou en gendarmerie ou alors remplissez le formulaire en ligne sur le site internet de la ville.



Opération
Tranquillité
Vacances, toutes
les infos ici !

Chez Simone !

ESPACE SIMONE VEIL ET FRANCE SERVICES

Le rendez-vous incontournable des mercredis en famille

Avec des ateliers culinaires, de la création, des ateliers sportifs, des ateliers débats, de l'éveil musical, aucun doute, le mercredi c'est à l'espace Simone Veil que ça se passe !

Et comme le mercredi c'est la journée des enfants, l'équipe met à l'honneur bon nombre d'actions de parentalité et d'activités parents-enfants ! L'objectif, encourager et simplifier le partage de bons moments en famille en proposant des animations originales « clés en mains », mais aussi du temps en faveur du bien-être, ensemble à travers de la relaxation, du massage ou des activités sportives. À l'espace Simone Veil, pas de place à l'ennui le mercredi ! Le programme détaillé des animations est consultable à l'espace Simone Veil et prochainement distribué dans les boîtes aux lettres.



À l'espace Simone Veil, on se sent comme à la maison ! Parce que cet espace public municipal est avant tout le vôtre et a vocation à vous accueillir tant pour vous accompagner sur vos démarches administratives, avec le guichet France Service, que pour vous proposer des moments de vie tous ensemble autour d'ateliers divers et variés, l'Espace Simone Veil vous dévoile son tout nouveau programme permanent. Et bien plus encore !

Souriez, l'atelier photo vous ouvre désormais ses portes le samedi !

Vous êtes passionné par la photographie ou souhaitez simplement découvrir cet art auprès d'un bénévole passionné ? Poussez les portes de l'atelier photo animé par Gérard Gaury, qui se tient désormais deux samedis par mois, de 9h à 12h, à l'Espace Simone Veil.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, en petit groupe, vous aurez plaisir à apprendre, échanger et réveiller votre créativité pour capturer des instants uniques !



Ateliers informatiques : devenez autonome en quelques clics !



Désormais incontournables les ateliers informatiques n'ont de cesse de convaincre les plus récalcitrants ! Dans une ambiance conviviale et interactive, sous la houlette d'un bénévole aussi patient que bienveillant, cet atelier a été imaginé pour les débutants qui souhaitent briser la glace avec l'outil informatique. Répartis selon deux groupes de niveaux "débutant" ou "intermédiaire", les participants peuvent alors, chaque jeudi après-midi, après avoir découvert un ordinateur, aborder l'apprentissage de la bureautique, ou encore les astuces pour naviguer sur internet... en toute sécurité !

Inédit à l'espace Simone Veil : initiez-vous à la langue des signes !

Chaque jeudi de 9h à 10h, venez découvrir et apprendre la langue des signes, un moyen de communication riche et expressif utilisé par la communauté sourde et malentendant.

Au fil des ateliers, vous aurez l'occasion d'apprendre les bases de la langue des signes, l'alphabet, les chiffres ainsi que des phrases courantes.

Que vous soyez débutant ou que vous souhaitiez approfondir vos connaissances, cet atelier est ouvert à tous !



Progressez en anglais auprès de profs experts !

GOOD NEWS*, apprendre l'anglais est de nouveau possible grâce aux cours dispensés par deux professeurs diplômés bénévoles au sein de l'Espace Simone Veil !

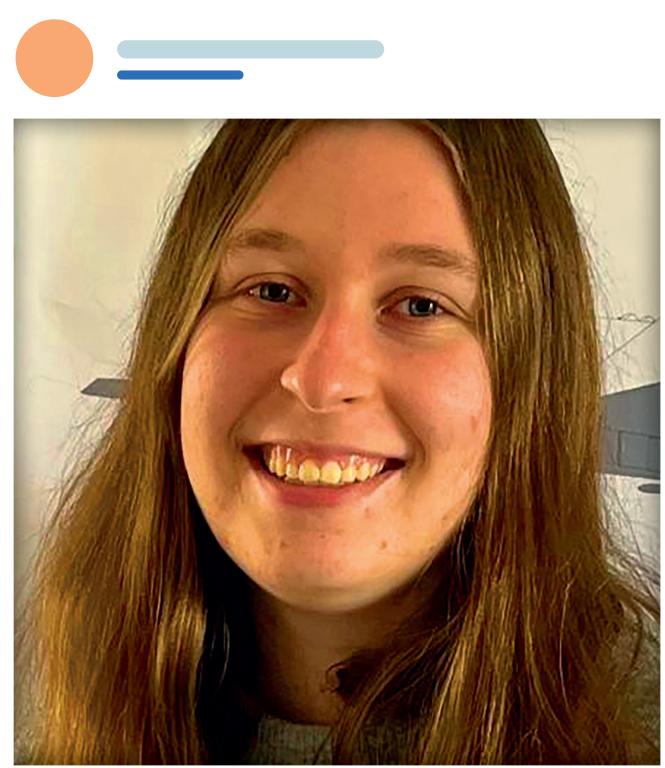
Chaque lundi et mardi, en tout début d'après-midi, que vous souhaitiez améliorer votre vocabulaire, apprendre à écrire ou perfectionner votre prononciation, venez apprendre et progresser en toute confiance et à votre rythme !

*bonne nouvelle

De fil en aiguille, l'atelier couture a pris forme !

Vous rêvez d'apprendre les bases de la couture pour ajuster vos habits ou votre linge de maison ? Vous êtes manuelle(e) et adorez laisser parler votre créativité au gré de jolis projets ? L'atelier couture du mardi matin est fait pour vous ! En petit groupe de 6, bénéficiez d'une attention spéciale et d'une ambiance conviviale pour découvrir ou redécouvrir le plaisir de progresser et la fierté de faire vous-même !





Maud Thirouin
Étudiante en architecture



Portrait



MAUD THIROUIN

ARCHITECTE ANGERVILLOISE EN DEVENIR EXPOSE SON PROJET AU GRAND PALAIS !

À 23 ans, Maud Thirouin est une jeune architecte en devenir. Actuellement en stage de fin d'études, c'est pour elle, la dernière étape à valider avant d'obtenir son diplôme de Master. Passionnée, elle affirme sa volonté de concevoir des bâtiments variés, allant des immeubles de logements aux écoles ou gymnases et tient à rétablir une idée parfois tronquée du métier, associé à tort à l'architecture d'intérieur, un métier qu'elle a choisi avec conviction, réunissant créativité et rigueur scientifique, deux domaines qui l'animent depuis son plus jeune âge.

En ce mois de février, Maud a l'honneur et l'opportunité exceptionnelle de participer au prestigieux salon Art Capital, qui s'est tenu au Grand Palais du 19 au 22 février. Elle nous en dit plus sur ce rendez-vous. « *Le salon Art Capital met en lumière le monde de l'art sous toutes ses formes. Il rassemble des artistes de France et d'ailleurs, dans des disciplines telles que la peinture, la sculpture et la photographie.* » Elle relève cette occasion précieuse de valoriser l'architecture souvent moins visible dans le monde artistique, « un aboutissement» pour son travail et celui des dix autres étudiants de son école, à l'initiative des meilleurs projets de fin d'études ayant été sélectionnés par le salon.

Pour son œuvre qui trônait fièrement au cœur de ce lieu emblématique, Maud a obtenu la note exceptionnelle de 20/20. Elle nous raconte son histoire. « *Au moment de me pencher sur un projet, j'ai été inspirée par la démolition récente de l'ancien silo d'Angerville. J'ai projeté la réhabilitation d'un silo pour en faire un lieu de production et de commerce pour la population locale. Le*

silo, qui avait pour vocation de protéger les récoltes du climat extérieur, devient une oasis face au changement climatique, grâce à sa taille imposante qui génère de l'ombre et la présence naturelle de l'eau et du vent. »

Quand on lui parle d'avenir, Maud aspire à acquérir davantage d'expérience en intégrant une agence d'architecture. Malgré de longues études, elle est consciente qu'il lui reste encore beaucoup à apprendre. Elle tend à se concentrer sur des projets de réhabilitation et sur des initiatives écologiques, en utilisant des matériaux durables comme le bois et en veillant à créer des espaces confortables, notamment en travaillant sur la rénovation énergétique des bâtiments existants. Des enjeux contemporains au cœur de ses préoccupations qui reflètent son engagement responsable et innovant. Déterminée, sous le dôme du Grand Palais, Maud a savouré ces instants brefs mais intenses, qui la rapprochent un peu plus de son début de carrière, déjà riche d'une expérience aussi inattendue qu'inoubliable.

Agenda

samedi

5
avril

INAUGURATION DE LA NOUVELLE AVENUE HENRI RENARD

10h

RDV passage des Violettes
 Découvrez la métamorphose de cette avenue, axe routier majeur du lotissement du Brigeollet, entièrement repensé pour laisser place à un corridor écologique. L'inauguration sera suivie d'un moment convivial en musique avec la Société musicale d'Angerville.

du au

5
avril


34^e SALON D'ART

Salle polyvalente Guy Bonin

Entrez dans la salle polyvalente Guy Bonin, métamorphosée en une véritable galerie d'art ! Vous y découvrirez des centaines d'œuvres à admirer, dont les remarquables sculptures de Christophe Dumont, invité d'honneur de cette 34^e édition. Tableaux, sculptures, poésie et photographies... Préparez-vous à être émerveillés !

Samedi : 15h et vernissage à 18h

Dimanche : 10h à 12h et 14h à 19h

Du lundi au vendredi : de 15h à 18h



mardi

8
avril


SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

20h

Salle du conseil
 Henri-Alexandre Tessier

les

11
avril

et

12
avril

COUR DES CONTES



18h le vendredi

14h le samedi

Médiathèque intercommunale
 Lucien Chaumette

Jeu d'enquête pour toute la famille : aidez les nains à retrouver qui a tué Blanche Neige...

Dès 7 ans - Gratuit sur inscription au 01 64 59 23 83 ou mediatheque.angerville@caese.fr

du

14
avril

au



SEMAINE DU SPORT



Rendue possible grâce à l'implication généreuse et indispensable des associations partenaires, la ville coordonne toute une semaine d'initiations sportives pour découvrir gratuitement un panel de disciplines à pratiquer à Angerville. Parfait pour des vacances qui bougent ! Inscriptions obligatoires, dans la limite des places disponibles.

mardi

22
avril


COLLECTE DE SANG

De 15h à 19h30
 Salle polyvalente
 Guy Bonin
 Le don est possible avec ou sans RDV ! Réservez votre créneau en ligne sur www.dondesang.efs.sante.fr

mercredi

23
avril


ATELIER CRÉATIF DE PÂQUES



15h
 Médiathèque intercommunale
 Lucien Chaumette
 Dès 6 ans - Gratuit sur inscription au 01 64 59 23 83 ou mediatheque.angerville@caese.fr

mercredi

16
avril


ATELIER JARDINAGE



15h
 Médiathèque intercommunale
 Lucien Chaumette
 Dès 6 ans - Gratuit sur inscription au 01 64 59 23 83 ou mediatheque.angerville@caese.fr

Agenda

samedi

3
mai



JOURNÉE SPÉCIALE STAR WARS



Médiathèque intercommunale
Lucien Chaumette
Que la force soit avec vous !
Tout public - Entrée libre.

jeudi

8
mai

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE AVEC CONCERT

11h15

Monument aux Morts
puis à 12h Parc Roger Leclainche
À l'occasion du 80^e anniversaire
de la Victoire des Alliés, s'ajoutera
à la traditionnelle cérémonie
de commémoration, un concert
exceptionnel donné par le groupe
Adèle Chignon. Avec son spectacle
Zazou.e.s, plongez en textes et en
musique entre Front populaire et
Armistice, au cœur des années 40 et
des résistances.

samedi

10
mai



COMMÉMORATION DU 176^E ANNIVERSAIRE DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE

11h20

devant la mairie



samedi

17
mai



INAUGURATION DU PUMPTRACK

10h

Avenue de Berlin

Au programme de ce temps fort:
démonstrations et initiations à la
pratique du BMX, ateliers pour
réparer et marquer son vélo,
prévention routière, rosalie, ...
Venez nombreux et n'hésitez
pas à apporter vos bicycles et
trottinettes !

samedi

17
mai



RENCONTRE SPORTIVE DE BOXE PIEDS POINGS

10h (début des
compétitions)
Gymnase Gabriel
Thirouin

samedi

17
mai



MARCHÉ DE PRODUCTEURS

16h – 20h

Place Tessier

À vos paniers ! Le marché
des producteurs reprend
ses quartiers ... Pour cette
édition printanière, nos
producteurs et artisans de
bouche locaux, promettent
des étals de produits
aussi variés et parfumés
que riches en saveurs et
sont impatients de vous
accueillir sur les places
du centre-ville désormais
transformées !



Angerville

LA BELLE DES CHAMPS !



Une illustration proposée par Cyrielle L.